

MIR QUALITY GROWTH SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
23, avenue de la Porte-Neuve
L-2085 Luxembourg
R.C. Luxembourg B – 53.392

AVIS AUX ACTIONNAIRES – DISTRIBUTION D’UN DIVIDENDE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Mir Quality Growth Sicav (la «Société») a décidé à l'unanimité d'affecter les résultats des compartiments pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 par la mise en paiement d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribu- tion «Classe B» détenue le 30 mai 2005 et cotée ex-dividende le 31 mai 2005 comme suit:

COMPARTIMENTS	MONTANT DU DIVIDENDE PAR ACTION	COUPON À PRÉSENTER
Global Quality Growth Fund	USD 1,00	9
Europe Quality Growth Fund	EUR 0,50	6

Ces dividendes seront payés à tous les actionnaires d'actions de la «Classe B» des compar- timents à partir du 1er juin 2005. Les dividendes seront payés aux détenteurs d'actions au por- teur contre présentation des coupons mentionnés ci-dessus au siège de la Société.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a décidé de distribuer le même dividende aux détenteurs d'actions de la classe «A» aux mêmes dates dans la limite de maxi- mum 5% du revenu net d'investissement tel que mentionné dans le prospectus de la Société.

Conformément aux statuts de la Société, les dividendes qui n'ont pas été réclamés endéans 5 ans à partir de la date précitée, sont déchus et reviennent à la classe d'actions du compar- timent concerné.

Mirabaud & Cie, 3, boulevard du Théâtre, 1204 Genève, représentant de la Société en Suisse, offre le Service de paiement.

285220

Le conseil d'administration